



Conseil d'établissement
École St-Fabien
Le mardi 26 février 2019

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée, prise des présences et vérification du quorum

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement (CE) 2018-2019, du 26 février 2019 au salon du personnel.

PRÉSENCES : Membres présents à la réunion

Équipe-école

Julie Sabourin, enseignante - présente
Manon Boisvert, enseignante – absente
Sylviane Cloutier, enseignante – présente
Wafia Derbal, SDG – présente
Claudine Baril, directrice – présente
Kim Picard-Lavigne, enseignante – présente

Parents

Pierre Paquette, président – présent
Jn-Rony Vincent, vice-président- présent
Mély Cung, secrétaire - présente
Ulysse Fortier-Gauthier, membre - présent
Sébastien Veillet, membre –présent

Représentante de la communauté

Julie Hornez, directrice par intérim des Loisirs St-Fabien– présente

Représentante de l'OPP et des parents

M. Long Vu - présent

Le quorum est atteint, l'assemblée est ouverte à 18h34.

Mot de bienvenu de M. Paquette.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour tel que présenté par M. Paquette est proposé par M. Vincent et appuyé par M. Vu.

Adopté à l'unanimité

3. Mercier-Ouest Quartier en Santé

Madame Célia Foizon, Soutien aux familles et mobilisation citoyenne de Mercier-Ouest Quartier en santé est venue présenter les services offerts par la table de quartier. Son rôle est d'assurer que les nouveaux arrivants du quartier Mercier-ouest connaissent les organismes du quartier et les diverses activités organisées. La représentante de l'organisme Accueil Liaison pour Arrivants (ALPA) ne pouvait être présente, mais des dépliants ont été distribués. Il est important de diffuser l'information aux familles car, par exemple, les haltes-garderies ne sont pas utilisées à leur plein potentiel en ce moment. Pour référer des familles, il est important de savoir quels sont les services

offerts. La table de quartier peut faire le pont entre les familles et les organismes (ex; frigo alimentaire, services de francisation, etc.)

Madame Foizon propose d'envoyer aux membres du CÉ, avec leur consentement, une infolettre pour permettre une « veille » des services offerts dans le quartier. Elle se rend aussi disponible lors des événements pour rencontrer les familles.

4. Mot de la directrice

Il y a eu beaucoup de roulement au niveau des secrétaires. Mme Johanne Cadieux est la nouvelle secrétaire d'école à l'Annexe (5100 Bossuet) et son rôle est principalement de s'occuper des questions administratives. Madame Hajar est la nouvelle secrétaire depuis la fin janvier au 6500 Av. de Renty.

Question d'un membre du CÉ : Est-ce que la directrice a été approchée par la commission scolaire pour la création d'une école alternative dans le quartier?

Réponse de madame Baril : Non, elle n'a pas eu vent d'une telle demande.

5. Adoption du procès-verbal du 22 janvier 2019

Il est maintenant convenu que M. Paquette envoie le procès-verbal et l'ordre du jour des rencontres du CÉ.

Madame Julie Sabourin propose l'adoption du procès-verbal, appuyé de madame Sylvianne Cloutier.

Adopté à l'unanimité

6. Suivis au procès-verbal du 22 janvier 2019

a. Anglais intensif

Il ne peut y avoir dans le même quartier deux écoles qui offrent de l'anglais intensif à une communauté externe (élèves qui ne fréquentent pas l'école). Dans le quartier, l'école Notre-Dame-du-Foyer offre déjà cette possibilité. Par contre, l'école St-Fabien pourrait éventuellement offrir un programme local où seuls les élèves de l'école St-Fabien pourraient y participer. Ce programme pourrait être sélectif (ex : 1 classe de 6^e) ou pour tous les élèves du niveau. Par contre, dans un contexte de surpopulation, il est difficile d'ouvrir un programme sélectif. De plus, le besoin pour ce type de programme est d'environ 6 élèves de 6^e année par an et un poste d'enseignant à combler pour l'anglais intensif.

b. Cour d'école

Aucune nouvelle information de la part de la commission concernant la cour d'école. Un chargé de projet a été nommé. Des nouvelles sont attendues d'ici juin.

7. Période réservée au public

NIL

8. Sujets d'approbation

a. Sorties

Une rencontre à l'école avec l'auteur illustratrice Marianne Dubuc pour les groupes 14-24, 21, 22, 23 a été approuvé par courriel par le CÉ le 15 février 2019.

Groupes 61 et 62 (2 groupes – 41 élèves & 8 adultes) pour le Festival Eureka le 7 juin 2019 au Vieux-Port de Montréal. L'activité est gratuite, mais 4\$ seront déboursés pour le transport.

Groupe 62, sortie à la Cage aux Sports 17h30-20h (à la fin mars). Les parents payeront le repas de leurs enfants. Il s'agit d'une activité récompense. Le transport sera assumé par les parents et l'enseignant. Les questionnements des membres du CÉ concernant le choix du restaurant, les heures et date privilégiées et le budget à déboursé par les parents ont été pris en note et seront communiqués à l'enseignant.

Madame Julie Sabourin propose d'accepter les sorties, appuyé par M. Sébastien Veillet.

Adopté à l'unanimité

b. Reddition de comptes

Le budget et dépenses ont été présentés pour les mesures dédiées et protégées octroyées par le MEES.

P. 10 : Un budget de 1098\$ est alloué encore cette année à la formation des parents d'enfants du premier cycle. Un membre du CÉ propose de regarder les formations offertes par M. Duclos sur l'estime de soi.

M. Sébastien Veillet propose l'adoption de la reddition de comptes et est appuyé par M. Ulysse Fortier-Gauthier.

Adopté à l'unanimité

9. Sujets d'information

- a. Comité de pilotage du projet éducatif :
 - i. Il n'y a pas eu de rencontre ce mois-ci.
- b. Prévision 1 pour l'année scolaire 2019-2020
 - i. En fonction des inscriptions reçues, il y aura 80 élèves de maternelle 5 ans, 81 élèves de 1^e, 71 élèves de 2^e, 79 élèves de 3^e, 76 élèves de 4^e, 76 élèves de 5^e et 63 élèves de 6^e. À la fin mars, il y aura une 2^e lecture des chiffres. Il s'agit d'environ 30 élèves de plus que cette année.
- c. Remise des bulletins et rencontre des parents
 - i. Le 2^e bulletin sera remis en mars et les enseignants rencontreront certains parents le 14 mars en soirée. Des lettres ciblées seront envoyées cette semaine.
- d. Calendrier scolaire
 - i. Les 2 journées de fermeture, soit du 24 janvier et du 13 février 2019 seront reprises le 21 juin 2019 ainsi que le 2 mai 2019. De plus, la journée du 7 juin 2019 qui était une journée pédagogique doit être déplacée au 5 juin 2019, car des examens du ministère doivent être administrés cette journée-là. Les bulletins de fin d'année seront remis aux élèves dans leur sac d'école le 21 juin et seront aussi disponible sur Mosaik. L'école regardera aussi la possibilité cette année de mettre dans l'agenda une note avec la procédure pour consulter les bulletins sur Mosaik ou y aller par exception pour les parents qui veulent une copie papier, ceux-ci devront en faire mention.
- e. Marché de Noël (recettes)
 - i. Les recettes totales pour le marché de Noël sont de 5505,65\$. De ce montant, 3053,70\$ reviennent aux enseignants des classes qui ont participé à l'activité. L'OPP va faire le décompte des arbres vendus et des tables pour aider à la comptabilisation du marché de Noël.
- f. Budget
 - i. La version détaillée du budget est présentée aux membres.
 - ii. La direction va vérifier avec la fondation CSDM pour voir si l'école St-Fabien a reçu des dons.

- iii. La date limite pour remettre les dons pour la dictée PGL est le 15 mars 2019.
- iv. Les enseignants peuvent proposer des idées de projets à la fondation CSDM.

10. Sujets de consultation

- a. Photo scolaire
 - i. Trois soumissions ont été fournies : Pomme verte, Photo repensée, Magenta. L'évaluation des forfaits offerts, des ristournes à l'école et des divers concepts a été faite.

Madame Mely Cung propose de retenir les services de la compagnie La Pomme verte et est appuyée par madame Kim Picard-Lavigne

Adopté à l'unanimité

11. Délégation

- a. Direction d'école : NIL
- b. Représentant(e) des enseignants : NIL
- c. OPP (M. Long Vu) :
 - i. Réparathon : l'information concernant l'activité sera dans l'hyperlien du mois de mars. Aussi, le bazar aura lieu encore cette année en juin.
- d. Représentant du service de garde (Mme Wafia Derbal) : rappel que le service de garde sera ouvert durant la semaine de relâche. Les réinscriptions pour l'année prochaine seront faites sur Mosaïk. Des informations suivront sous peu. Les reçus d'impôt sont aussi disponibles.
- e. Représentante de la communauté (Mme Julie Hornez) :
 - i. Cet été, il y aura 4 coordonnateurs. Les volets du camp de jour seront : tennis, sport, natation, artistique (regroupe l'art plastique, l'art visuel et l'art musical), anglais et danse.
 - ii. Glissades et prêts de tubes (trippes) offerts à la côte Cabrini
 - iii. Toujours en attente de la livraison des commandes de patins à glace pour les prêts au parc Pierre-Bédard.
 - iv. La session de printemps des loisirs St-Fabien va bientôt débiter. La publicité sera faite après la semaine de relâche.
 - v. De nouveaux projets seront bientôt présentés au CÉ
 - vi. Cet été, il y aura projection de films dans les parcs et 3 événements avec cirque et magie.
 - vii. Les activités d'été seront réparties aux écoles Louis Riel, Guillaume -Couture et St-Fabien. Les loisirs St-Fabien doivent attendre des nouvelles des travaux effectués dans les écoles.

Question du CÉ : Est-ce qu'il est possible, pour que le ménage se fasse dans l'école, que le camp de jour libère les locaux une semaine plus tôt?

Réponse : Les loisirs anticipent quitter le 16-17 août, mais ceci doit être confirmé lors de leur réunion.

- f. Délégué du comité de parents : NIL
- g. Président :NIL

Varia

M. Ulysse Fortier-Gauthier propose la levée de l'assemblée.

Levée de l'assemblée à 20h50.

Pierre Paquette
Président du CÉ

Claudine Baril
Directrice